



## BULLETIN D'ADHÉSION AMTM 2020

Chers adhérent(e)s, donateurs, parrains et marraines,

Grâce à vous tous et aux équipes d'AMTM en France comme sur le Toit du Monde, l'association apporte aux populations défavorisées de l'Inde et du Népal un soutien pérenne.

Vous l'avez prouvé par le passé, votre engagement auprès des équipes d'AMTM est incontestable.

En adhérant vous soutenez nos missions mais aussi vous donner à AMTM une légitimité auprès des organismes publics et privés.

En 2020 encore, soyez des nôtres!

Je serai heureuse de vous retrouver à la future assemblée générale du 28 juin 2020 où votre vote comptera dans nos décisions.

Nathalie Jauffret Présidente

## OUI, j'adhère à AMTM en 2020 et je règle ma cotisation :

•	<b>un chèque</b> d'un montant minimum de 40 € mpagné du formulaire ci-dessous :	(à l'ordre
	Prénom	
	Ville Pays E-mail :	
	n ligne sécurisé sur www.amtm.org (PAYPAL di case « Cotisation annuelle ».	sponible)

Par prélèvement automatique. Gestion simplifiée. Plus d'oublis... Il vous suffit d'aller sur amtm.org/sengager/adhérer et de télécharger l'autorisation de prélèvement à nous retourner accompagnée d'un RIB. Vous serez automatiquement prélevé le 10 mars de chaque année.

Les cotisations, comme les dons, sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66% dans la limite des 20% de votre revenu imposable : ainsi une cotisation de  $40 \in \text{ne}$  vous coûte au final que  $13,60 \in \text{, ou } 25,5 \in \text{seulement pour une cotisation à }75 \in \text{.}$